

Dispositifs d'éducation à l'image « Maternelle et Cinéma » et « Ecole et Cinéma »

Charte de participation :

Cette charte a pour vocation de garantir que



- les rencontres avec les œuvres cinématographiques se feront dans les meilleures conditions,
- le parcours suivi grâce au dispositif servira l'éducation artistique et culturelle des élèves.
- les films contribueront à l'éducation à l'image des élèves.

Le dispositif s'engage à :

- Garantir dans les salles partenaires, un accueil de qualité, propice à la rencontre avec les œuvres cinématographiques,
- Assurer des projections spécialement réservées à l'attention des classes inscrites dans les dispositifs,
- Remettre à chaque élève une carte postale en souvenir du film visionné.

L'enseignant s'engage sur le plan organisationnel à :

- Assister avec sa classe aux 3 séances de projection du parcours choisi au moment de l'inscription,
 L'enseignant de section des petits et de section des moyens peut organiser un parcours de deux films.
- Convenir avec la salle du calendrier des séances et prévenir en cas de problème (retard / absence / indisponibilité / etc.),
- Garantir les sources de financement pour la billetterie de chaque séance,
- Organiser et assurer le déplacement des élèves de l'école à la salle de cinéma.

L'enseignant s'engage sur le plan pédagogique à :

- Voir les films avant d'accompagner ses élèves à la séance. Il utilise les moyens qui lui conviennent le mieux. Certains films sont en pré-projection dans le cadre des animations pédagogiques proposées dans le plan de formation des circonscriptions,
- Consulter les ressources pédagogiques proposées par le dispositif (site pédagogique national Nanouk et/ou site pédagogique départemental CPD67),
- Accompagner la construction d'une attitude de spectateurs pour les élèves (adaptation au lieu particulier / comportement de spectateur actif / accueil des émotions / etc.),
- Mettre en œuvre un travail pédagogique autour des films en amont et en aval de la séance,
- Organiser des échanges et des débats entre élèves,
- Conduire un travail de mise en mémoire (traces des ressentis, des émotions, des pratiques artistiques liées et des connaissances acquises).

Coordination:

Fabienne Py- Conseillère pédagogique en arts plastiques – DSDEN67 – <u>fabienne.py@ac-strasbourg.fr</u> Julie Picard – Responsable jeune public et public scolaire – Cinéma Le Star Strasbourg - <u>julie@cinema-star.com</u>